



CAHIER DES CHARGES POUR L'EXTENSION DE LA MSP

- Une salle de réunion pouvant accueillir 15 à 20 personnes avec une surface verticale offrant la possibilité de projeter sur grand écran
- Une salle de stockage pour ranger les cartons de drap d'examens, ramette de papier, matériel en attente...
- Un bureau pour le coordonnateur (10 à 15 m²)
- Un espace vestiaire (10 personnes) où l'on puisse se changer et mettre nos vêtements en attente
- Un espace douche
- Amélioration de l'isolation phonique des bureaux
- Un bureau de 30 m² pour le médecin à la place du bureau actuel de 25m²
- Deux bureaux médicaux supplémentaires pour prévoir l'extension de l'offre de soins
- Un bureau de 20 m² pour les étudiants
- Une salle de 12 à 15 m² pour mettre une table d'élongation dans les locaux du kiné ou à proximité
- 3 bureaux de 20 à 25 m² pour les orthophonistes
- 1 bureau de 25 à 30 m² pour la psychomotricienne